

Billets d'Afrique Numéro 100 Février 2002

Cent *Billets*

Le modeste recto-verso de septembre 1993 ne présageait pas pareille liasse : cent *Billets*, près de 5 millions de caractères, sources de bien d'autres publications. La Françafrique que nous voulions combattre n'est pas vaincue, malheureusement : elle fait les mêmes dégâts, mais avance plus masquée, avec ses vrais-faux mercenaires et ses alliés africains.

Notre contestation radicale ne relève pas d'un jeu complaisant. Elle part d'une écoute attentive de l'Afrique : comment est-il possible de dénoncer l'esclavage, le colonialisme, ses massacres, son travail forcé, tout en poursuivant sournoisement, par dictateurs interposés, la même politique d'oppression et de pillage ? La Françafrique (cette partie immergée, hors-la-loi, de l'iceberg des relations franco-africaines) n'est pas de l'histoire ancienne, comme on veut le faire croire depuis que nous avons popularisé ce concept : elle mue. Toujours aussi nocifs, ses réseaux et ses méthodes sont en train de prendre place dans un système prédateur multinational, la Mafiafrique¹. Ce qui se passe dans des pays comme le Congo-Brazzaville ou l'Angola, où le pétrole devient dette, guerre civile et dictature, est une forme d'esclavage moderne.

Notre perception de ce système inique a évolué. Elle s'est actualisée, au sens fort, au fil des événements, de la parution de nouveaux travaux ou documents. En France, parmi les réseaux de la "République souterraine", la disproportion est plus forte que nous ne le soupçonnions entre les néogaullistes et les autres, alliés ou complices² ; le glissement de la Françafrique à la Mafiafrique renvoie au rôle prépondérant de la criminalité financière, avec un "contrôle participatif" des services secrets ; la matrice de la guerre froide, sous leadership américain, a imprégné plus que nous ne le croyions le dispositif français. Or, depuis les attentats du 11 septembre 2001, un fort courant aux États-Unis voudrait cloner cette vieille matrice.

On le voit, l'excès de maux infligé à l'Afrique renvoie au défi du bien public mondial (régulation des transactions financières, droits universels, démocratie planétaire, justice internationale, etc.), qui peut susciter des dynamiques inédites, des jeux à somme incroyablement positive³. Mais cet excès interminable débouche aussi sur une remise en question des mœurs et institutions politiques françaises. Leur mépris pour l'Afrique est le symptôme d'une corruption beaucoup plus vaste. Non seulement la délinquance au sommet excite, en France, celle de la base, mais elle risque de disqualifier notre pays sur ces nouveaux terrains du droit international, un domaine où il a su jadis montrer quelque talent.

Nos *Billets* auront duré au-delà du franc. Tant qu'ils auront cours, ils ne lâcheront pas les mollets de ceux qui voudraient reproduire à l'échelle européenne le vieux système de domination : à terme, leur projet est vain ; mais les dégâts qu'ils feront d'ici là alourdiront une facture déjà exorbitante. Ne soyons pas pourtant trop pessimistes : on l'observe un peu partout sur la planète, l'intelligence civique de la mondialisation commence, avec un temps de retard, à sérieusement déranger une intelligence plus expéditive, oligarchique et/ou mafieuse.

Il y a de l'allégresse à Porto Alegre.

1. Voir le Dossier noir n° 16 d'Agir ici et Survie, *L'envers de la dette. Criminalité politique et économique au Congo-Brazzaville et en Angola*, Agone, 2001, en particulier la conclusion (p. 177-180).

2. Dans ce qu'on appelle l'"Angolagate", l'écart entre le pourboire d'un Jean-Christophe Mitterrand et les sommes mises en jeu en 1997 par le duo Falcone-Gaydamak, sous l'autorité de l'Élysée, donne une idée (caricaturale, bien sûr) de cette disproportion.

3. Cf. l'ouvrage collectif *Bien public à l'échelle mondiale. Perspectives*, Colophon, 2002.

SALVES

Escroquerie à Madagascar

Comme nous le pressentions, l'ancien et nouveau dictateur malgache Didier Ratsiraka veut absolument voler au peuple sa victoire. Pareil aux généraux Sassou Nguesso, Déby, Kérékou ou Compaoré, incapables d'affronter un scrutin honnête (ou plus simplement la démocratie), l'amiral Ratsiraka s'en remet à l'arsenal de fraude français. Il a en effet toute la sympathie des réseaux néogaullistes.

Le pouvoir a par exemple rajouté après coup 1 600 bureaux de vote fictifs aux 14 910 réels, et fait glisser de 61 % à 46 % le score du grand rival, Marc Ravalomanana.

Face à une population et une société civile extraordinairement mobilisées, il n'a pas pu prétendre, comme Idriss Déby au printemps 2001, avoir gagné dès le premier tour (16 décembre). Aidé par une Haute Cour constitutionnelle qui est plutôt une basse-cour de ses partisans, il s'est contenté de faire croire que Ravalomanana n'avait pas dépassé la majorité des suffrages. Et il a bien sûr refusé ce que lui proposaient tous les "arbitres" potentiels, malgaches ou étrangers : confronter les calculs, à partir des bordereaux issus des bureaux de vote.

Dans la capitale Antananarivo, le 25 janvier, 250 000 personnes ont manifesté sans violence contre ce hold up électoral. Ravalomanana appelle à la grève générale. Ratsiraka tente de jouer sur le registre ethniste, il parle de « nazisme ». Refera-t-il tirer sur la foule, comme en 1993 ?

Fraude gabonaise, as usual

Omar Bongo est bien plus rodé que Ratsiraka. Chaque scrutin majeur est un concours de fraudes grossières. Les législatives de décembre n'ont pas manqué à la règle : listes électorales truquées, transferts massifs d'électeurs, votes multiples, urnes bourrées, bordereaux et résultats falsifiés. Il reste pour le dire une opposition non soudoyée.

Les autres, comme d'habitude, vont à la soupe, riche encore malgré l'épuisement progressif des réserves de pétrole. À commencer par Paul Mba Abessolé, cet opposant sur mesure qu'a patiemment cultivé Bongo. Ils feront cortège autour du parti

présidentiel, le PDG (sic), perpétuant la formule du "multiparti unique".

RFI est représentée à Libreville par Jean Hélène. Celui-ci a couvert pour *Le Monde* le génocide de 1994 au Rwanda, contribuant largement à en désinformer les Français¹. Titrant sur le scrutin législatif, il s'est contenté de reprendre le titre du quotidien gouvernemental, *L'Union* (11/12/2001) : *Le PDG en passe de confirmer son hégémonie*. Le scandale de la fraude est passé sous silence. Bongo reste l'élu de Paris.

1. Cf. Jean-Paul Gouteux, *Le Monde, un contre-pouvoir ? Désinformation et manipulation sur le génocide rwandais*, L'Esprit frappeur, 1999, p. 97-114.

Hold-up constitutionnel au Congo

Le dictateur de Brazzaville, Denis Sassou Nguesso, poursuit son entreprise de "légitimation" électorale avec la légèreté du bulldozer – celle même qui écrasa le sud du pays sous un chapelet de crimes contre l'humanité. Le Collectif des ONG des droits de l'homme et de développement démocratique (CDHD), où l'on retrouve entre autres la remarquable Organisation congolaise des droits de l'homme (OCDH), vient de publier (01/2002) un éclairant *Rapport d'évaluation préélectorale au Congo-Brazzaville : le processus confisqué*.

Il faudra un jour faire une anatomie comparée des processus de fraude électorale en FrancAfrique. Les acteurs et les paysages varient, mais un même cynisme finit par parcourir toujours les mêmes étapes. Sassou étant particulièrement honni, elles ont toutes été soigneusement balisées. De temps à autre transparaissait la présence ou les méthodes de conseillers français (juristes, policiers ou "organiseurs" de scrutins).

L'une des astuces a été de camoufler en recensement administratif la préparation des listes électorales. Puis il s'est agi, le 20 janvier, de passer en force un référendum validant une constitution quasi monarchique. Le CDHD a relevé une liste interminable de fraudes, guère différentes de celles qui firent de la réélection de l'ami tchadien Idriss Déby une mascarade. Il n'y avait parfois même pas de bulletins "Non".

Bref, selon le CDHD, ce scrutin « *ni libre, ni transparent, ni crédible, ni honnête* » fut un « *hold-up constitutionnel* », « *sur fond de manipulation, de viol des consciences et d'infantilisation des électeurs* » (Communiqué du 21/01/2002). C'est ce que Sassou Nguesso appelle « *faire le choix de la paix et de la stabilité* ».

Le régime peut bien après cela annoncer 78 % de votants et 84 % de "Oui", ce score ne reflète que l'écrasante domination, sur ce pays martyr, de l'internationale pétrolière et ses amis politiques. Cette domination sera verrouillée lors du scrutin présidentiel du 10 mars – couru d'avance.

Entente cordiale ?

Hubert Védrine et son homologue britannique Jack Straw ont effectué une tournée commune en Afrique centrale pour activer le processus de paix au **Congo-Kinshasa**. Ils n'ont pu s'empêcher d'étaler une divergence majeure à Kigali.

L'un des points-clefs du retour à un processus politique est un retrait de l'armée rwandaise qui occupe depuis 1998 l'Est du Congo. Kigali s'y maintient avec une bonne raison : la persistance de plusieurs dizaines de milliers de combattants hutus, héritiers de l'idéologie du génocide de 1994 (1 million de morts, au dernier décompte). Mais cette raison est aussi un prétexte pour piller les ressources congolaises¹.

Il est clair depuis plusieurs années qu'on ne pourra ôter le prétexte qu'en désarmant ces milices hutues. Le problème, c'est que Paris a concouru à les armer, par calcul politique et esprit de revanche. Jacques Chirac en tête, la France soutient ostensiblement le régime de Kinshasa, ce qui pourrait se justifier si elle n'était pas en même temps complice du jeu le plus indigne : souffler sur les braises du génocide.

Straw a demandé à Kigali de se retirer du Congo-K dès le désarmement des milices. Védrine a objecté : « *Il doit s'agir de mouvements parallèles* » (*Financial Times*, 21/01/2002). Autrement dit, nous voulons conserver, de concert avec Kinshasa, le moyen de pression que constituent ces milices. Il a été rappelé dans la presse britannique qu'Hubert Védrine jouait un rôle central à l'Élysée au printemps 1994, lorsque la France pesait de tout son poids du côté des auteurs du génocide...

1. Sur les connexions européennes de ce pillage, on lira avec intérêt un rapport d'IPIS (Anvers) : *Supporting the War Economy in the DRC : European companies and the coltan trade*, 01/2002.

Décoiçages ?

Tandis que l'initiative franco-britannique était ainsi paralysée, deux séries d'événements entretenaient l'espoir d'une issue politique dans l'**ex-Zaïre**. D'un côté, la Belgique favorisait mi-janvier, à Bruxelles, la rencontre d'une grande partie des principaux acteurs civils du pays (politiques, religieux, associatifs), qui semblent s'être accordés sur un programme de raison.

Côté Realpolitik, les leaders de quatre des cinq régimes engagés dans le conflit (Congo-K, Angola, Ouganda, Rwanda) se sont rencontrés le 11 janvier à Luanda – en l'absence du Zimbabween Robert Mugabe, en proie à une très vive contestation interne. L'angélisme n'a sûrement pas régné, et les arrangements envisagés auraient sûrement besoin d'être contestés politiquement. Mais il faut bien que la guerre cesse pour que reflourisse l'activité politique...

Grandes manœuvres au Tchad

Rejeté par la population tchadienne lors du scrutin présidentiel de mai dernier, Idriss Déby se retrouve soudain courtisé par nombre de ses adversaires. Les raisons en sont diverses. La principale rébellion armée, le MDJT de Youssuf Togoïmi, a signé un accord de paix le 7 janvier sous le parrainage très pressant du colonel Kadhafi. Mi-décembre, une délégation d'opposants s'était rendue à N'Djamena pour proposer un plan de retour à la paix et à l'État de droit. Elle a été bien reçue.

Il est certain que l'exploitation prochaine du pétrole pousse à des arrangements. Mais la presse indépendante tchadienne reste sceptique. Comment ces négociations en ordre dispersé brideraient-elles la fringale de pouvoir et d'argent du clan Déby ?

Fierté burkinabé

Trois ans après l'assassinat du journaliste Norbert Zongo, le collectif de résistance animé par le président de l'Union interafricaine des droits de l'homme (UIDH), Halidou Ouedraogo, le syndicaliste Sagnon Tolé et Liermé Somé (successeur de Zongo à la direction du journal *L'Indépendant*) continue d'élargir sa base. Il regroupe désormais 71 organisations, contre 50 un an plus tôt. Malgré les pressions et chantages sur les leaders de ce mouvement civique et leurs familles, malgré de nouveaux assassinats (cf. *Billets* n° 98), la revendication d'un État de droit au Burkina s'approfondit, interpellant sous toutes ses faces un système inique.

Cette mobilisation contre le pouvoir économiquement et politiquement criminel de Blaise Compaoré contraste avec l'image angélique qu'en propagent la classe politique et les médias français. Parmi les principaux agents de cette propagande efficace, on trouve l'association CISAB (Comité international de soutien avec le Burkina Faso) de Jean-Marie Guion.

Son site Web publie une lettre d'information dithyrambique envers le régime. Pour faire bonne mesure, Guion fait aussi partie du Comité de soutien à Congo Assistance, la fondation d'Antoinette Sassou Nguesso, épouse du dictateur congolais.

Paix au Soudan ?

Nous sommes assez critiques contre l'administration Bush au long de ce numéro pour ne pas saluer une conjoncture qui pourrait bénéficier aux Soudanais. La Maison Blanche a envie (pour le pétrole) et besoin (pour sa nouvelle guerre) de rallier le régime intégriste de Khartoum, lequel veut en profiter pour être pleinement réhabilité par la "communauté internationale". D'un autre côté, elle doit composer avec une droite religieuse qui soutient vigoureusement les chrétiens du Sud-Soudan, effectivement victimes d'une terrible oppression.

Ces deux motivations se sont conjuguées. Les États-Unis ont déployé une diplomatie suractive pour enrayer l'interminable guerre civile soudanaise. Ils avaient quelques moyens de convaincre les deux camps de conclure un cessez-le-feu. Ils y sont parvenus, le 19 janvier à Genève. Si celui-ci devait s'avérer durable, la paix est trop précieuse, trop désirée par les nombreux peuples du Soudan, pour ergoter sur ses chemins.

La rébellion sudiste a vite douché les optimismes. Elle a annoncé dès le 22 janvier que le gouvernement soudanais avait entamé sa traditionnelle offensive de saison sèche et précisé que, selon elle, l'accord de cessez-le-feu se limitait à la région centrale des Monts Nouba.

Paix en Côte d'Ivoire ?

Les quatre protagonistes d'un jeu de poker politique qui a mis la Côte d'Ivoire au bord de l'abîme ont fini par trouver le moyen de se parler longuement. Henri Konan Bédié, Robert Gueï, Alassane Ouattara, et le président Laurent Gbagbo ont palabré durant deux jours à Yamoussoukro, les 22 et 23 janvier. Ils en sont partis d'excellente humeur. Les Ivoiriens ne sauront pas tout, mais ils peuvent espérer au moins une trêve dans la guerre des chefs. Cela laissera peut-être le temps de s'attaquer à la crise économique qui mine leur pays.

Paix au Niger

On peut se réjouir aussi qu'après plus de quatre ans la paix conclue avec les rébellions touarègues du Niger semble consolidée. Il n'était pas évident que des cultures aussi différentes que celles du Nord et du Sud nigériens puissent se rencontrer jusque dans les casernes (quelque deux mille rebelles ont été intégrés dans l'armée).

La tolérance traditionnelle des Nigériens, qui avait déjà permis les scrutins impeccables de 1999, donne un nouvel exemple au continent africain. Même si pareil *happy end* est loin d'être définitivement acquis, bien d'autres pays rêveraient d'un tel dénouement. Reste au Niger à refuser d'autres "fatalités" : la corruption et la misère. Quand on a vaincu la dictature et les démons ethnistes...

Action pour le non-changement

La dictature **mauritanienne** de Maaouya Ould Taya commençait de se donner, comme la gabonaise, des allures moins brutales en acceptant ici et là de distribuer des miettes aux partis d'opposition. Mais pas n'importe lesquels. Ceux qui ont une trop forte représentativité sont anéantis. Après l'UFD d'Ahmed Ould Dadah il y a trois ans, c'est au tour d'*Action pour le changement* d'être dissoute le 2 janvier.

Heureux référendum

Le référendum du 23 décembre instituant l'Union des **Comores** n'a rien à voir avec la parodie sassouiste : les taux annoncés sont voisins (75% de votants, 77% de "Oui"), mais l'adhésion est réelle au schéma de sortie de crise. Reste à savoir si le scrutin présidentiel du 31 mars ne ramènera pas la machine à frauder, en faveur par exemple du colonel Azali Assoumani, arrivé au pouvoir par un putsch.

Les Comoriens sont d'autant plus satisfaits que quatre jours plus tôt, le 19 décembre, un énième débarquement de mercenaires français a lamentablement échoué (*Billets* n° 99). Ils étaient 13 finalement, presque tous anciens commandos. Six ont été tués. Au moins cinq autres ont été faits prisonniers. Selon les autorités comoriennes, le commanditaire serait un ancien ministre vivant à Paris, Achirafi Saïd Hachim.

Ce réjouissant fiasco sanctionne une organisation bâclée, et donc probablement une initiative marginale. Il est quand même assez étonnant qu'elle n'ait pas été décelée par les Services français, très présents à la fois dans cette région de l'Océan Indien et dans le milieu des mercenaires tricolores.

Vrais-faux mercenaires

Nos lecteurs se souviennent qu'un repentir de la milice fascisto-barbouzarde **DPS**, Claude Hermant, en a conté les sinistres missions l'été dernier dans *Libération* (cf. *Billets* n° 94). Le DPS est la "garde présidentielle" de Jean-Marie Le Pen. Il a été dirigé entre 1994 et 1999 par Bernard Courcelle, ancien (?) officier de la Sécurité militaire (DPSD).

Courcelle a répliqué en dénonçant un trafic d'armes en Croatie, dans lequel aurait été mêlé Hermant. Du coup, ce dernier déballe toute l'affaire (*France-Soir*, 14/01/2002 ; *Canal+*, 90 minutes, 15/01/2002). S'en confirment de belles sur les trafics d'armes dans la mouvance de l'Otan, avec entre autres le mercenaire belge Marty Cappiau. Celui-ci avait une antenne à Roubaix, chez un membre du Front national, Jean-Michel Timahieu.

Au terme de la mission parlementaire d'enquête de 1999 sur le DPS, le rapporteur Bernard Grasset, ancien directeur général de la police nationale, concluait benoîtement : « *Le DPS n'est jamais loin de la ligne jaune mais il ne l'a franchie qu'une seule fois* » en 1996, en s'en prenant à des militants anti-FN. Le député se garde bien de dire que le DPS franchit en permanence la ligne rouge.

Trou noir luxembourgeois

Un nouveau rapport de la mission parlementaire sur le blanchiment des capitaux a sérieusement épinglé le Luxembourg. Il est à nouveau question de la coopérative de compensation interbancaire **Clearstream** (cf. *Billets* n° 91), qui brasse quelque 60 milliards d'euros par jour – et une bonne partie de l'argent sale de la planète, ou du pillage de l'Afrique.

Le rapport cite le témoignage accablant de l'un des cadres de Clearstream. Mr H. évoque la façon dont étaient "effacées" systématiquement les opérations "sensibles" : « *Étant averti de la transaction, il fallait faire une opération informatique de telle sorte que l'on ne puisse pas retracer la transaction opérée. Cette pratique ne chiffonnait plus personne dans l'informatique. Nous ne faisons même pas attention. C'était une manipulation* ».

À l'intention de la justice luxembourgeoise, « *nous avons sorti tous les listings. Ils étaient assez volumineux. [...] Sans exagérer, je peux dire que j'ai trouvé des choses. Quand je travaillais, j'étais sur écoute. [...] Je connaissais le système. Je l'ai bâti, et je suis un des rares qui peut retrouver les choses. Je suis maintenant convaincu que le but [de la justice] était de me discréditer, de s'approprier les documents et que mon témoignage et mes travaux soient anéantis.* »

Clearstream répond à plusieurs finalités en même temps : elle assure un rôle technique de facilitation des transactions financières ; elle permet aux banques de multiplier les actifs hors bilan, de masquer leurs opérations spéculatives non soldées et de présenter l'image comptable optimale ; elle laisse enfin passer les fonds des services secrets et des mafias, parfois très liés. Ce dernier aspect n'est pas le plus important quantitativement. Mais il l'est assez, stratégiquement, pour que sa présence protège le volet spéculatif.

On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, que le Quai d'Orsay ait vivement regretté l'insolent rapport de cette mission parlementaire présidée par... le porte-parole du Parti socialiste, Vincent Peillon. Quatre magistrats français, suisse et belge (Éva Joly, Jean de Maillard, Bernard Bertossa et Benoît Dejemeppe) ont aussitôt contre-attaqué : « *Le désaveu par le gouvernement français du rapport de la mission parlementaire est d'autant plus incompréhensible que les événements du 11 septembre ont montré l'ampleur des carences internationales dans la lutte contre la criminalité financière* ». Mais ces carences et cette criminalité sont si proches du cœur du pouvoir...

Blanchisseurs en gros

Le PDG de la **Société générale** a été mis en examen par la juge Isabelle Prévost-Desprez pour avoir trop longtemps fermé les yeux sur un circuit de blanchiment passant par Israël (un paradis fiscal où les chèques continuaient de pouvoir être endossés au nom d'un tiers). Une branche de l'"Angolagate" passe par ce pays, où Arcadi Gaydamak s'est réfugié.

Même circuit pour la méga-escroquerie du quartier du Sentier. Les enquêteurs sont convaincus d'une contribution active des banques françaises au recyclage des fonds.

Le ministre des Finances, Laurent Fabius, s'est offusqué de l'audace judiciaire, bien que des sacs entiers de chèques à l'ordre du Trésor aient été détournés, et quantité d'autres encaissés au nom du citoyen bulgare M. Urssafi... Fabius préfère nettement les banquiers laxistes aux contribuables besogneux. Il est contre la taxe Tobin qui mettrait fin à l'anonymat des transactions et générerait considérablement les "manipulations" de Clearstream.

Le Crédit agricole a été lui aussi épinglé. Il avait grugé des caisses de retraite d'au moins 120 millions d'euros à l'occasion d'opérations spéculatives. Rappelons que la Société générale et le Crédit agricole sont aux premières loges du financement des pétro-dictatures africaines, un véritable crime organisé : les peuples concernés sont contraints d'échanger leur or noir contre des dettes colossales, une tyrannie et, le cas échéant, une guerre civile. C'est encore leur pétrole qui paie les armes qui les massacrent¹.

1. Cf. F.X. Verschave, *L'envers de la dette*, Agir ici et Survie/Agone, 2001.

Condescendance

Pour désamorcer les critiques sur son soutien indéfectible aux dictateurs français, Jacques **Chirac** a convié à l'Élysée, le 8 février, 12 chefs d'État du continent. Il se propose d'être leur avocat au G8 canadien de fin juin (s'il est toujours en fonction).

Peu de présidents africains ont les moyens de refuser une invitation élyséenne, ce qui permettra de noyer parmi des élus incontestés (le Sud-Africain Mbeki, le Nigérian Obasanjo, le Sénégalais Wade) les fraudeurs Bongo, Compaoré, Bouteflika etc. Reste à savoir si ce genre de show condescendant, élément d'une propagande hexagonale, sert vraiment les intérêts de l'Afrique.

Dans le même ordre d'idées, un diplomate français résume, désabusé, la gestion budgétaire de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie : « *400 millions de francs, ce n'est rien pour faire croire aux Africains qu'ils ont droit à la parole et cela permet à la France de jouer les grandes puissances. Cela vaut bien quelques millions, même si on sait qu'ils servent à faire des "cadeaux"*. »

Les contribuables français règlent les 2/3 de ce budget de "cadeautage". La Francophonie et son Agence sont dirigées

respectivement par un ami de Chirac, Boutros Boutros-Ghali, et un ami du ministre PS de la Coopération, Roger Dehaybe (*Le Canard enchaîné*, 23/01/2002).

« Un petit pays » ?

Didier Schuller, ténor des financements parallèles du RPR, était lui aussi poursuivi par le juge Éric Halphen. Il illustre jusqu'à la caricature l'impunité de quelques branchés. Aux manettes de l'Office HLM des Hauts-de-Seine, ce flambeur était en relations très suivies avec les Pasqua. Il accueillait volontiers le fils, Pierre-Philippe, dans sa chasse de 2 000 hectares.

« Vénérable » de la fameuse loge « Silence », de la Grande Loge Nationale de France (GLNF) – un repaire franc-africain –, il s'est enfui en 1995, via Genève et les Bahamas, avant qu'un mandat d'arrêt international ne soit décerné contre lui. Il s'est établi à Saint-Domingue, où il vit comme un pacha, sans que s'en inquiètent la police et la justice françaises.

Son fils Antoine s'en dit scandalisé¹. Il a détaillé dans un interview à Laurent Valdigué, du *Parisien* (21/01/2002), la grande proximité de Didier Schuller avec le consul américain William Kirkman, ancien patron de la CIA pour la zone Caraïbe. Pour ses faux papiers et ceux de sa compagne, il disposerait de « *tampons officiels belges* ».

Toujours selon son fils, Didier Schuller serait devenu « *fou de joie* » en apprenant la démission du juge Halphen : « *On a eu sa peau !* ». C'est donc qu'un collectif chassait le juge ? Haut gradé de la GLNF et protégé de la CIA, Schuller a dit aussi à son fils Antoine, dans une conversation téléphonique enregistrée, « *qu'il y avait des gens qui auraient peut-être peur de ce que je me mette à raconter des choses.* » « *Je suis quand même quelqu'un de relativement proche du mec qui dirige un petit pays qui s'appelle la France* ».

Didier Schuller a eu pour défenseur l'avocat élyséen Francis Szpiner. Il avait « *régulièrement au téléphone ses anciens amis parisiens* » – « *des hommes politiques, un avocat, et même un ancien juge* », Alain Marsaud – qui « *savent très bien où il se trouve.* » Alertés par Antoine Schuller, les Renseignements généraux ont rédigé une note proposant « *un approfondissement complémentaire avant toute exploitation opérationnelle* » (*Le Monde*, 24/01/2002). Et l'oiseau s'est envolé.

1. Une partie de la presse a surtout insisté sur les fragilités et ambiguïtés du jeune homme. Nombre de vérités sont sorties de personnes qui n'étaient pas en béton. En l'occurrence, il a été finalement reconnu que nombre des faits rapportés par Antoine Schuller étaient exacts.

Un grand pays ?

Les **États-Unis** viennent d'inventer un nouveau concept : celui de « prison offshore ». Tous ceux, de plus en plus nombreux, qui s'intéressent à la gangrène proliférante que constitue le système des paradis fiscaux, bancaires, financiers, etc. dans le monde moderne comprendront ce que cela signifie.

L'endroit choisi (la base US de Guantanamo, à Cuba), est à dessein un lieu où ni les lois américaines ni les conventions internationales ne s'appliquent. Le précédent, venant d'un pays qui veut imposer sa morale au monde mais contourne ouvertement la sienne propre et les lois du monde, est d'une gravité extrême. À quand les camps de concentration en Antarctique ou aux îles Kerguelen ?

Les traitements dont s'est déjà fait écho la presse constituent des atteintes aux droits humains que rien ne peut justifier, quelles que soient les charges qui pèsent sur ces personnes. Ils augurent d'une « non-justice sans limites » – aux antipodes du but de guerre affiché par les Américains.

Quels que soient ces traitements, dont on ignore la gravité, c'est le principe même de « prisons sans lois » qui introduit une faille mortelle dans le système des droits humains que le monde s'efforce de se fabriquer depuis un demi-siècle. C'est la négation absolue des droits de la personne humaine, du droit de la guerre, des lois américaines elles-mêmes. Le principe des « mondes sans lois », qu'a initié la finance internationale, trouve ici une de ses applications ultimes.

Le ministre de la Défense Donald Rumsfeld s'est fait l'apologiste de ces prisons. Figure de proue du lobby militaro-industriel US, il promeut d'autres méthodes et objectifs encore plus inquiétants (voir *À fleur de presse*).

Hospitalité

Vladimir Poutine a immédiatement compris le parti qu'il pouvait tirer de la nouvelle croisade américaine. Reçu à dîner par Jacques Chirac le 15 janvier, il a au préalable, devant la presse, qualifié les séparatistes tchétchènes de « *terroristes qui ne se distinguent en rien des talibans, sinon peut-être qu'ils sont plus sanguinaires* ».

Les échos nous parviennent au contraire d'une répression horrible. L'association russe Memorial évoque des « *chambres de torture ambulantes* » et des « *escadrons de la mort* » : des unités spéciales (« spetsnaz ») « *qui, depuis les temps de Staline, sont formées – au sein du GROU [renseignement militaire] ou du FSB [ex-KGB] – pour tuer, torturer et cacher les traces de leurs méfaits.* »

La mort et l'exil ont divisé par trois la population de la Tchétchénie depuis 1989. Noël Mamère a eu raison de déclarer (assez isolé) que le président Poutine était responsable de « *crimes contre l'humanité* » et qu'il devrait être jugé par un tribunal pénal international plutôt qu'être reçu « *en grande pompe* » à l'Élysée.

Mais les deux leaders mondiaux de la lutte du Bien contre le Mal se placent très au dessus de la justice internationale. Et la France officielle les en absout : « *Nos relations ne pouvaient être otages de la Tchétchénie !* » (*Le Monde*, 16, 17 et 24/01/2002).

Aléas judiciaires

Dans les attendus du jugement relaxant François-Xavier Verschave de la plainte en diffamation d'Arcadi Gaydamak, le Tribunal de Grande instance (TGI) de Paris souligne « *la légitimité du but poursuivi par l'auteur de Noir silence, qui inscrit cet ouvrage du militant humanitaire qu'il est dans un extraordinaire mouvement médiatique, ébranlant, depuis plusieurs années, le monde politique et économique français, dont d'importants représentants ont finalement été mis en cause par des juges d'instruction, chargés de l'affaire, quelques mois, à peine, après la publication de Noir silence.* » La fuite du plaignant pour échapper à la justice française « *vient corroborer, en tant que de besoin, la bonne foi de M. Verschave.* »

Par contre la 17^e chambre du TGI n'a pas voulu admettre les éléments et témoignages proposés par l'auteur pour une autre plainte, celle de deux proches du dictateur congolais Denis Sassou Nguesso, le général Norbert Dabira et le ministre Oba

Apounou. Les points contestés forment un sous-ensemble d'une affaire infiniment plus "sensible", celle de l'explosion du DC10 d'UTA parti de Brazzaville en 1989. L'autorité de la chose jugée (en 1999, par une cour d'assises spéciale) reste accrochée à une version qui exonère Sassou Nguesso, alors que les exécutants de l'attentat étaient sous le contrôle de ses Services. L'auteur a fait appel.

Le sujet reviendra à la barre dès le 22 mai, où le procès pour offense à chefs d'État (Sassou, Déby, Bongo) sera lui-même jugé en appel.

Bons points

– Le général **Paul Aussaresses** a été condamné le 25 janvier à 7 500 euros d'amende pour apologie de crimes de guerre. Le tribunal n'a pas été convaincu par sa justification de la torture.

– Nous avons décerné un mauvais point dans notre précédent numéro au Président **sénégalais** Wade qui, furieux d'une accusation de détournement lancée par son ancien Premier ministre Moustapha Niasse, avait incité la justice à demander la levée de l'immunité parlementaire de l'impertinent. Les réactions d'indignation lui ont fait abandonner les poursuites : les Sénégalais ne veulent pas se laisser croquer leur démocratie requinquée.

– Les journalistes de *90 minutes*, sur *Canal+*, ont soulevé le 15 janvier une partie du voile sur l'un des plus épais secrets de la V^e République, dans l'ombre de Foccart et Pasqua : le soi-disant suicide du ministre **Robert Boulin**, en 1979. L'on savait à quel point l'enquête avait été sabotée. Les journalistes ont su donner la parole à des acteurs écœurés de cette parodie de justice. Pour le médecin légiste Juliette Garrat, s'agit-il d'un assassinat ? « *Je ne peux pas ne pas dire oui.* »

Une contre-expertise obtenue 4 ans après le décès avait révélé deux fractures faciales. Un policier avait alors juré que pendant le déplacement du corps, celui-ci avait heurté une pierre. « *Faux, dit aujourd'hui l'un des gendarmes qui assistaient à la scène. Le corps n'a rien heurté. D'ailleurs, il n'y avait pas de pierre à cet endroit.* » (RFI, 15/01/2002).

L'impunité est une longue histoire. L'affaire sera définitivement prescrite si la justice ne rouvre pas le dossier d'ici le 15 septembre...

Fausse notes

– Charles Pasqua a confirmé le 21 janvier qu'il avait « *organisé* » entre les deux tours du scrutin présidentiel de 1988 une rencontre entre **Jacques Chirac** et **Jean-Marie Le Pen**, à laquelle il avait assisté.

– La conseillère en communication numéro un de la campagne du candidat probable **Lionel Jospin** s'appelle Nathalie Mercier, d'Euro RSCG. En janvier 2001, elle avait été enrôlée par la dictature camerounaise pour la communication du Sommet franco-africain (*La Lettre du Continent*, 10/01/2002).

– En 1982, le n° 2 des supergendarmes de l'Élysée, **Paul Barril**, bidouillait l'arrestation de trois **Irlandais** à Vincennes en apportant des armes à leur domicile. Après 20 ans de procédure, la chambre d'instruction de la cour d'appel de Versailles a enterré définitivement ce forfait. Prétexé ? Les plaignants n'avaient pas versé leur caution de 5 000 francs dans le délai de 40 jours, mais seulement le 41^e. Ils n'auraient évidemment pas eu de caution à payer si le parquet avait pris l'initiative... Un exemple de plus de la justice à deux vitesses qui a fini par écœurer le juge Halphen.

Faire-part de décès

« *La sociologie est un sport de combat* ». Nul peut-être, dans les années de désert militant, n'a mieux que **Pierre Bourdieu** rappelé ce constat dérangeant : la recherche de la vérité, y compris scientifique, nécessite un engagement, une passion. Il n'y a pas de justesse du propos sans soif de justice, surtout sur les terrains de la reproduction de l'injustice, gardés par une pensée dominante.

Reuters, dans sa dépêche nécrologique (24/01/2002), en a fait une illustration involontaire. Il a qualifié Pierre Carles, auteur du film *La sociologie est un sport de combat*, de « *journaliste contestataire* ». On ne savait pas qu'existait cette spécialité-là, à côté des journalistes sportifs ou boursiers. Faut-il qualifier de « *journalistes complaisants* » tous ceux de *Reuters* ? L'expression « *journaliste contestataire* » ne relève-t-elle pas plutôt du pléonasme, tant du moins que ce métier questionnera l'information trop facilement reçue ?

Faire-part de naissance

En mars 2002 naîtra le successeur de *Croissance*, magazine historique du tiers-mondisme : **Alternatives Internationales** – une coproduction de *Télérama* et *Alternatives économiques*. On sait le succès de ce dernier, un mensuel qui a su se distancier de la pensée unique.

Bimestriel de 68 pages, *Alternatives Internationales* fait le pari d'entendre et défendre le point de vue de ceux qui ne sont pas les gagnants de la mondialisation, d'aborder avec exigence, mais sans élitisme, les multiples sujets touchant à la justice et la solidarité internationales.

À suivre...

Abonnements : 03 80 48 95 40.

(Achevé le 27/01/2002)

ILS ONT DIT

Françafrique

« Après la fin de la guerre froide, les contraintes financières et les dérives de l'ingérence ont scellé le sort de la "Françafrique", enterrée en 1994, l'année de la dévaluation du franc CFA, la monnaie commune de l'ex-Afrique française, et du génocide au Rwanda. » (**Stephen SMITH**, journaliste au *Monde*, 23/01/2002).

[L'iceberg s'est plutôt immergé davantage, et il cause encore maints naufrages].

Afrique des Grands Lacs

« La MONUC, c'est la mission des observateurs des Nations unies en **RD Congo**. Sa mission est d'observer le processus de pacification du pays, déchiré par la guerre depuis 1998. [...]

Le 17 janvier 2002, jour où le Nyiragongo a envahi Goma, un hélicoptère MONUC a survolé le volcan toute la journée, épiant l'avancée de la coulée de lave. Les Gomatraciens eux, suivaient avec un brin d'espoir les évolutions de l'aéronef onusien qui semblait conjurer le volcan. Mais dès que la lave a investi les quartiers Nord de la ville, la MONUC, en première, a plié bagages, alignant sur plus d'un demi-kilomètre son imposant charroi automobile. Cap sur Gisenyi, au Rwanda. [...]

Il est certain que la MONUC avait l'information la plus sûre quant à la progression dévastatrice de la lave. Pourquoi n'a-t-elle pas alerté les populations ? Pourquoi a-t-elle fui avec des jeeeps, des camions et des bus vides, alors qu'il y avait des enfants et des vieillards qui se traînaient péniblement dans la bousculade générale ? Ce n'était pas dans son mandat, me dira-t-on. Tout comme le HCR vient de nous informer que le soutien aux victimes du Nyiragongo n'est pas dans son mandat, comme il s'agit d'une catastrophe naturelle... La MONUC était venue pour observer qui violerait les accords de Lusaka. Et comme le volcan Nyiragongo n'est pas signataire desdits accords, il n'y avait rien à observer, la MONUC est partie, laissant les Congolais seuls face à l'Enfer qui déferlait. Certains chauffeurs MONUC ont même tellement paniqué qu'ils ont créé des carambolages avec les voitures de devant qui n'avançaient pas assez vite.

Le plus troublant, c'est que cette attitude semble la règle des missions onusiennes dans la sous-région. Pour rappel, la MINUAR, en avril 1994, avait abandonné les Rwandais face à face, bourreaux et victimes, laissant commettre un génocide annoncé. Est-ce donc cela, le rôle des forces des Nations unies ? (**Onesphore SEMATUMBA**, de l'association gomatracienne Pole Institute. Message du 26/01/2002. www.pole-institute.org).

[L'éruption du volcan Nyiragongo a vitrifié une partie de la ville de Goma, 500 000 habitants. L'association Pole Institute a participé à l'extraordinaire mobilisation de la société civile locale, qui a pallié les défaillances ou désertions institutionnelles. Elle a diffusé au jour le jour les réactions des habitants, entre désespoir et attachement indéfectible à leur cité. Elle craint que la médiatisation de l'éruption n'attire maintenant une foule de "criseurs". Une seconde catastrophe est prévisible si, avec leurs gros sabots, ils se mettent à détruire la structure sociale.]

« L'application de la transition programmée par les accords d'Arusha [sur le Burundi] n'a pas fini de susciter les sarcasmes. Le spectacle donné par les modalités de partage des postes dans le gouvernement d'abord, puis à l'Assemblée nationale, avant que l'on assiste à la mise en place du Sénat, est effectivement trop facile à critiquer : partage ethnique [...], déséquilibres régionaux, surreprésentation des factions groupusculaires, [...] népotismes [...].

Cela étant dit, [...] quand il y a eu dans un pays des centaines de milliers de morts, victimes d'un conflit intérieur, quand ces tueries se situent dans un engrenage de violences massives réciproques depuis trente-cinq ans, [...] il est impossible de ne pas rêver d'un compromis qui dise enfin : arrêtons cette hideuse folie. Il est finalement plus courageux, et certes plus humain, de bricoler un arrangement qui de nourrir des maquis à coups de slogans sans imagination, de richesse pillée au Congo et de racket des pauvres au **Burundi**. [...] La recherche d'un compromis au Burundi est éminemment respectable, malgré ses côtés tortueux et peu reluisants. » (**Jean-Pierre CHRÉTIEN**, historien. Analyse dans *in-burundi.net*, 26/01/2002).

Impunité

« Quand je suis devenu magistrat, j'avais un idéal de justice. La même justice pour tous. C'est cette idée, pendant longtemps, qui m'a fait aimer mon métier. Plusieurs affaires, dont celle des HLM, m'ont fait toucher du doigt que cette justice-là n'existe plus. Il faut ouvrir les yeux. Des gens qui détournent des sommes considérables échappent à tout jugement, ou parfois, quand ils sont jugés, écopent de peines insignifiantes.

[...] Il y a une dizaine d'avocats qui, bien que ne faisant pas partie des mêmes cabinets, se répartissent les dossiers, échangent les informations, programment les défenses communes. Ils sont aussi là pour profiter de la moindre inattention, erreur, maladresse ou équivoque du juge.

[... J'ai compris que ce dossier des HLM était explosif] quand les policiers se rendent en Côte d'Ivoire et ramènent un document d'une personne que l'on recherche, adressé à un conseiller technique du ministère de la Coopération. Dans ce courrier, il est question de "frères... de qui vous savez". Le document cite également le nom de Philippe Massoni [alors préfet de Police de Paris, aujourd'hui conseiller de Jacques Chirac]. En juin 1994, j'ai fait une première perquisition au ministère de la Coopération, et personne à l'époque n'en a jamais parlé. Là, j'avais compris qui on avait en face. [...]

À chaque fois que les marchés sont truqués, que des pots-de-vin sont versés, cela se traduit, en bout de chaîne, sur les chantiers. Concrètement, à l'office HLM de Paris, des gens sont venus m'expliquer que des ascenseurs sont en panne, qu'au lieu de deux couches de peinture prévues il n'y en a parfois qu'une seule, qu'on a oublié de poser des portes blindées et que des fenêtres bas de gamme, qui ferment mal, ont remplacé de meilleurs modèles. Pour chaque fausse facture, c'est le bien-être des habitants d'HLM qui est atteint. » (**Éric HALPHEN**, juge d'instruction démissionnaire, in *Le Parisien*, 14/01/2002).

[Le détour par la Côte d'Ivoire rappelle les connexions entre le racket des marchés publics en France et le racket des ressources naturelles de l'Afrique. Les locataires des HLM de banlieue sont, à une moindre échelle, victimes de la même prédation du bien public que les malades non soignés de Brazzaville.]

« La société démocratique est, par essence, une société de responsabilité. [...] Rien ne serait pire que de laisser s'étendre le sentiment de l'impunité. » (**Jacques CHIRAC**, le 11/01/2002, à l'occasion de la rentrée solennelle de la Cour de cassation).

Françafrique

Marchés tropicaux, *Le marché de la sécurité en Afrique francophone vu par le SCTIP*, 11/01/2002 (Olivier CASLIN) : « Présent depuis plus de 40 ans sur le continent africain, le Service de coopération internationale de police (SCTIP) [...] a récemment mis au point une carte de la sécurité privée en Afrique francophone [dont nous ne donnons que de brefs extraits] : **Bénin** – Développement croissant des sociétés de surveillance. Le pays en compte actuellement une quinzaine, locales et étrangères. Certaines d'entre elles sont gérées par d'anciens gendarmes français. [...]

Cameroun – Le secteur a connu un fort développement ces dernières années et compte plus de 6 500 employés dans le cadre de sociétés locales ou étrangères. [...]

Centrafrique – [...] Le] secteur [...] compte une seule société, la française SPS. Elle a notamment participé à la défense du domicile du président Patassé lors des événements de mai 2001. [...]

Congo – [...] À Pointe-Noire, [...] les intérêts étrangers sont gardés par des sociétés françaises souvent gérées par d'anciens militaires. [...]

Gabon – Le pays compte une société majeure, la Société gabonaise de services (SGS) qui emploie 400 personnes pour des missions de sécurité d'établissements publics et privés ou de convoyage de fonds. [...]

Togo – Les sociétés de surveillance sont essentiellement étrangères. Les deux principales sont l'américaine Intercom et la française SAS, dirigées par des responsables de mêmes nationalités. [...]

[Le SCTIP est un service spécial et spécialisé, à forte teneur parquaienne. Il a contribué à policer quatre décennies de néocolonialisme. Sur la carte ainsi exposée ont évolué ou évoluent les Denard, Courcelle, d'anciens supergendarmes de l'Élysée et leurs recrues. Sans la moindre ingérence, bien entendu, comme on le voit en Centrafrique...]

Le chercheur Marc-Antoine Pérouse de Montclos résume l'effet ainsi produit dans le même numéro de Marchés tropicaux : « Le risque de division est énorme entre des nantis surprotégés vivant dans leurs enclaves et des populations laissées à elles-mêmes, avec des forces publiques utilisées essentiellement à des fins personnelles par les différents pouvoirs en place. »]

Mondialisation

Notes d'information du Réseau Voltaire, *Une "divine surprise" pour Donald Rumsfeld*, 14/12/2001 : « Avec un budget de 160 millions de dollars, la Rand Corporation est le plus important centre privé de recherche en matière de stratégie et d'organisation militaire dans le monde. Il est la prestigieuse expression du **lobby militaro-industriel américain**. [...] Alors qu'il [en] était administrateur [...], Donald Rumsfeld a théorisé l'Arme spatiale. [...] Une commission d'évaluation de l'organisation et de la planification de la sécurité des États-Unis en matière spatiale [...] a rendu] son rapport le **11 janvier 2001**, quelques jours avant que son président, l'honorable Donald Rumsfeld, ne devienne secrétaire à la Défense. [...] Huit de ses douze membres étaient des généraux en retraite [...].

Pour la "Commission Rumsfeld", l'espace est un domaine militaire comparable à la terre, l'air et la mer. Il doit disposer de sa propre Arme, à l'équivalence de l'Army, l'Air Force et la Navy. Les États-Unis doivent occuper ce domaine et empêcher toute autre puissance de s'y installer. Grâce à cette asymétrie de moyens, leur puissance militaire sera incontestable et illimitée. La Commission Rumsfeld a dégagé dix propositions [...] parmi lesquelles :

3 – Les diverses agences de renseignement doivent être coordonnées et subordonnées à l'Arme spatiale à l'intérieur du Conseil national de sécurité.

4 – L'Arme spatiale étant à la fois un outil de renseignement et une arme létale, son usage suppose une coordination du secrétaire à la Défense et des nombreux services de renseignement ; ces derniers étant placés sous l'autorité unique du directeur de la CIA. [...]

10 – De très importants moyens militaires doivent être débloqués pour le programme spatial militaire. [...]

La Commission Rumsfeld écrit : *"L'histoire est pleine de situations dans lesquelles on a ignoré les avertissements et résisté au changement jusqu'à ce qu'un événement extérieur, jugé jusque là 'improbable', vienne forcer la main des bureaucraties réticentes. La question qui se pose est de savoir si, [...] comme cela a déjà été le cas par le passé, le seul événement capable de galvaniser les énergies de la Nation et de forcer le gouvernement des États-Unis à agir doive être une attaque destructrice contre le pays et sa population, un 'Pearl Harbor spatial'."* [...]

Pour Donald Rumsfeld, les événements du 11 septembre constituent une "divine surprise". [...] Le soir même il] donna une conférence de presse au Pentagone [...] et, brisant le consensus requis par la situation, prit à partie le sénateur Carl Levin (Démocrate) : "[...] Est-ce que le genre d'événements qui vient de se produire suffit à vous convaincre qu'il est urgent pour ce pays d'augmenter les dépenses consacrées à sa défense et que, s'il le faut, il faudra puiser dans les fonds de la sécurité sociale pour payer [...] l'augmentation des dépenses militaires ?" [...]

[Début 2002, le président Bush a annoncé une « augmentation des dépenses militaires » de 48 milliards de dollars – plus que le total de l'Aide publique au développement reçue par le Tiers monde ! Le même ministre de la Défense assènera plus tard : la riposte américaine « sera menée comme la guerre froide [...]. Nous emploierons tous les moyens militaires à notre disposition, ouverts et secrets. »]

Rumsfeld est le représentant caricatural de ce lobby militaro-industriel, branché sur la CIA, qui poussa les feux de la première guerre froide. Ces gens-là ayant finalement assez peu d'imagination, ils nous promettent exactement la même chose, avec le même type d'organisations secrètes, d'"opérations spéciales", de "coups tordus", de financements mafieux. Pas plus que la fois précédente en effet, le Congrès américain ne pourra et ne voudra tout payer. Ces gens-là seront donc aussi les ennemis irréductibles d'une taxe Tobin qui mettrait fin à l'anonymat des transactions financières internationales.]

Le Monde, *Le tabou sur l'emploi de la torture est tombé dans le débat public aux États-Unis*, 10/01/2002 (Corinne LESNES) : « Dans son édition de janvier, l'*Atlantic Monthly*, une revue intellectuelle et libérale, [...] évoque [...] parmi] les "questions difficiles" [...] : "Faut-il torturer ?" [...] En novembre, [...] Newsweek [...] a publié un texte titré *Il est temps de penser à la torture*. [...] "Dans cet automne de colère, même un libéral peut voir son esprit se tourner vers la torture", y écrivait l'éditorialiste Jonathan Alter. [...] Sans aller jusqu'à utiliser "les électrodes à bœufs", nuançait le journaliste, "du moins pas aux États-Unis", ne pouvait-on pas au moins soumettre les suspects "à la torture psychologique" ? "Des enregistrements de lapins mourants, suggérait-il, ou du rap à hauts décibels ? C'est ce que les militaires ont fait à Panama et ailleurs". [...]

«*La torture, c'est mal*, a dit le chroniqueur Tucker Carlson sur CNN. *Mais souvenez-vous : il y a pire. Et dans certaines circonstances, on peut être amené à choisir le moindre des maux*». [...] Interrogés également, professionnalisme oblige, les défenseurs des droits de l'homme ont heureusement informé les Américains que la torture est interdite, et ce par une convention internationale. »

[Tucker Carlson développe exactement la même argumentation que l'ancien chef d'état-major français Maurice Schmitt, ou le général Paul Aussaresses. Celui-ci avait fait bénéficier la CIA de sa riche expérience, après la bataille d'Alger. Il a de nouveau été convié par les TV américaines : le "vieux sage" excelle dans ce registre de propagande.]

Le Monde, *Ce qui est bon pour les États-Unis est-il bon pour le reste du monde ?* 08/01/2002 (Serge KEMPF) : « La concomitance de la [relance de] la militarisation américaine et du rejet des accords multilatéraux [sur les missiles, les essais nucléaires, l'effet de serre, le commerce des OGM, etc.] ne constitue pas un voisinage de hasard, mais un lien structurel. Pourquoi ? Parce que, pour les dirigeants américains, le mode de vie américain, fondé sur un niveau de consommation très élevé, n'a pas à être remis en cause. «*Nous sommes bons*», disait M. Bush le 11 octobre »

Corporate Europe Observer, *Stratégie des industriels pour Rio+10. Miser sur une campagne de communication flatteuse*, n° 10, traduit par *Grains de sable* d'Attac, 08/01/2002 : « Les capitaines d'industrie de la planète se sont réunis à Paris début octobre pour la première grande réunion de stratégie consacrée au sommet **Rio+10** des Nations unies [Johannesbourg, septembre 2002], organisée par Action des entreprises pour le **développement durable** (BASD). [...] Des exemples isolés, soigneusement choisis, d'initiatives sociales et environnementales de groupes membres du BASD seront présentés comme les "preuves" de l'engagement des entreprises envers le développement durable. Cette approche fragmentaire sera associée à une stratégie visant à diviser pour mieux régner, qui s'appuiera sur un nouveau ton conciliant allié au dialogue et au "partenariat" avec les ONG "responsables". [...] Le BASD a déjà séduit la direction des Nations unies.

[...] Cette réunion plénière du BASD [...] s'est tenue] au siège parisien de la Chambre de commerce internationale (ICC). [...] L'ICC et le WBCSD (Conseil mondial des entreprises pour le développement durable) [sont] les deux groupements fondateurs du BASD [...] qui compte parmi ses membres] TotalFinaElf, [...] Rio Tinto, [...] BP et Shell.

Le BASD prévoit de sélectionner des projets liés à l'urbanisme, à l'agriculture, à la santé, à l'eau ou encore à l'énergie qui laisseraient un "souvenir durable" du Sommet. [...] La liste inclut plusieurs projets d'énergie nucléaire. [...] L'ICC et le WBCSD ont allègrement exploité les anecdotes flatteuses sur "l'action volontaire", la philanthropie des entreprises [...]. Le géant de l'eau Suez Lyonnaise des Eaux était salué pour sa participation à un projet de distribution d'eau aux quartiers pauvres de Buenos Aires.

[...] Le directeur du BASD, Sir Moody-Stuart, a déclaré que, parmi les ONG,] «*la grande majorité sont fondamentalement constructives* [...] [...] tandis que] les porte-parole de l'ICC [...] associaient] le mouvement "antimondialisation" avec les attaques du 11 septembre contre le World Trade Center et le Pentagone. L'USCIB (United States Council for International Business) [...] plaide] pour l'autoréglementation des industriels. [...] Il] «*rejette l'idée que les entreprises peuvent être tenues pour responsables du comportement et des politiques d'ensemble de leurs sous-traitants et fournisseurs*» [...] et] «*les exigences de groupes extérieurs qui cherchent à imposer des codes et affirment leur droit à auditer indépendamment le respect de ces codes par les entreprises*».

Au sein de l'ONU elle-même, [cependant,] un groupe de travail de la commission des droits de l'homme examine actuellement la possibilité de mettre en place un mécanisme de surveillance pour appliquer des sanctions aux transnationales qui violent les droits de la personne. »

[Le 1^{er} Forum européen pour le Développement durable et une Entreprise Responsable, au Palais des Congrès de Paris, les 5 et 6 mars, illustre parfaitement cette stratégie. Le WBCSD, le Commissariat à l'énergie atomique, Suez et la Société générale (impliquée dans des montages financiers qui lèsent scandaleusement les pays pétroliers africains) comptent parmi les organisateurs et sponsors du Forum. Les quelques représentants d'ONG présentes sont noyés parmi les hauts dirigeants et les chantages des multinationales, lesquelles veulent s'arroger la possibilité de dire et appliquer un "droit" évasif au lieu et place des autorités politiques légitimes.]

Le Soir, *L'Europe prête à recaler l'éthique* (Philippe RÉGNIER), 09/01/2002 : « Les Magasins du Monde Oxfam s'inquiètent d'un projet de [...] directive européenne régissant les marchés publics [...] qui] «*risque de rendre impossible ou inapplicable l'emploi de critères sociaux ou environnementaux dans la politique d'octroi de marchés publics*». [...] Le gouvernement [belge, ...] après avoir spectaculairement rompu avec le pétrolier TotalFinaElf pour cause d'activités sur le sol de la dictature birmane, [...] voulait écarter à l'avenir les offres d'entreprises qui auraient des intérêts commerciaux dans des États coupables de crimes contre l'humanité ou de violations des grands principes du droit international (comme l'esclavage ou les pires formes de travail des enfants). Mais il attendait un avis de la Commission européenne. [...] L'avis est négatif. »